



## **AVIS AU PUBLIC**

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

**La société Pint Bau Sarl a introduit pour le compte de Monsieur Guido Quetsch, une demande d'autorisation relative à un forage géothermique à 11, Cité Hooch à L-9980 Wilwerdange.**

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU-AUT-26-0386.

Troisvierges, le 2 avril 2026  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire

Transmis en copie par courrier électronique à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 31 mars 2026, no. dossier EAU-AUT-26-0386.

Troisvierges, le 2 avril 2026  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire

**(enlever le 20.04.2026)**